

Trouble Musculo-Squelettiques (TMS)

(Sensibilisation)

PROGRAMME

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap en fonction de sa nature, se renseigner avant toutes inscriptions.

FORMATION CONTINUE

- **Durée conseillée** : 1 jours -7h
- **Modalité** : Présentiel — intra-entreprise, réalisé directement sur les postes de travail
- **Public cible** : Tout salarié, toute catégorie professionnelle, toute personne devant effectuer des efforts de manutention des mouvements répétitifs ou à travailler en position statique.
- **Pré-requis** :
(Pas de pré-requis)
- **Tarif** :
Intra - présentiel : *nous consulter*
- **Nombre de participants** :
Minimum 6 personnes
Maximum 12 personnes
- **Validation visée** :
Évaluation des acquis à l'aide d'un QCM pour la partie théorique et une évaluation sommative pour la pratique.
- **Pédagogie** :
Apports théoriques 60%
complétés par de la pratique 40%.

Contact :

Charlotte LEMAN
Lieu-dit Stang Moulin Neuf
29380 Bannalec
Tél : 06 63 31 55 48
Email : leman.forast@orange.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°53290949629 auprès du Préfet de Région

Objectif principal :

Permettre aux participants d'être des acteurs de la prévention et de la santé au travail en maîtrisant les mécanismes de survenue des TMS, les leviers d'actions à travers les trois niveaux de prévention et leurs interrogations sur les postes de travail.

Sous-objectifs :

- Identifier les principaux TMS, leurs localisations anatomiques et les facteurs de risque associés.
- Comprendre les trois niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire) et leur complémentarité.
- Repérer les facteurs de risque matériels, opérationnels et organisationnels présents dans son environnement de travail.
- Adopter une posture de vigilance individuelle et collective face aux situations à risque.
- Comprendre les enjeux humains, sociaux et économiques des TMS.
- Développer un regard critique sur les situations de travail et les facteurs de sollicitation.
- Connaître les éléments de préventions (suppression du risque, EPC, EPI...)

Présentation de la formation et de son organisation

Compétences développées :

- Reconnaître les signes avant-coureurs des TMS et savoir réagir en conséquence.
- Analyser sommairement un poste de travail sous l'angle des risques musculo-squelettiques.
- Identifier les ressources internes et externes disponibles pour prévenir et traiter les TMS.
- Participer activement à une démarche collective de prévention.
- Identifier les facteurs de risques TMS présents dans une activité.
- Repérer les situations de travail à risque.
- Contribuer à la remontée d'informations concernant les difficultés rencontrées sur le terrain.

Partie Théorique – partie pratique :

Législation, TMS, Dommages, apparition du risque.

Analyse participative de situations de travail : identification collective des facteurs de risque à partir de vidéos et photos de postes réels.

Chaque participant analyse son propre poste via une grille guidée.